PROPOSITIONS

N° 64.

6

SUR LE

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE.

Tribut académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 2 JUILLET 1836;

PAR

LAURENT MONNET,

D'Annecy (Savoie);

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine.

A MONTPELLIER,

Chez Mme Veuve RICARD, née GRAND, Imprimeur, place d'Enceivade, N° 3.

1836.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. DUBRUEIL, Doyen, *Examinateur*. Anatomie.
BROUSSONNET, *Président*. } Clinique médicale.
CAIZERGUES. }
LALLEMAND, *Examinateur*. } Clinique chirurgicale.
SERRE, *Examinateur*. }
LORDAT. Physiologie.
DELILE. Botanique.
DUPORTAL. Chimie.
DUGÈS. Path. chir., opérations et appareils.
DELMAS, *Suppléant*. Accouchements.
GOLFIN. Thérapeutique et matière médicale.
RIBES. Hygiène.
RECH. Pathologie médicale.
BÉRARD. Chimie médicale-générale et Toxicol.
RENÉ. Médecine légale.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.
KUHNHOLTZ.
BERTIN, *Examin.*
BROUSSONNET fils.
TOUCHY, *Examinat.*
DELMAS fils.
VAILHÉ
BOURQUENOD.

MM. FAGES.
BATIGNE, *Suppl.*
POURCHÉ.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MONSIEUR

HENRI BROSSET.

Témoignage d'amitié et de dévouement sans bornes.

L. MONNET.

AVANT-PROPOS.

La maladie dont on connaît le siége, a-t-on dit depuis long-temps, est à moitié guérie, et on a cherché à localiser toutes les maladies, à remonter à leur point de départ. Ces efforts ont eu pour quelques-unes d'heureux résultats; mais l'épilepsie est au nombre de celles dont le siége ne peut être indiqué d'une manière précise. Sans doute que joindre nos efforts à ceux de tant d'anatomo-pathologistes distingués, serait jugé digne, sinon d'éloges, au moins d'encouragement. Mais n'est-il pas dans ce sujet des points moins ardus et, nous osons le dire, tout aussi dignes de notre attention et de nos recherches? L'étude des causes fondamentales de l'épilepsie ne peut-elle nous guider dans la recherche du traitement qui lui convient? Ces causes sont nombreuses et variées; il ne faut souvent que prévenir leur action, que la suspendre pour triompher de cette cruelle maladie. Que nous faut-il de plus, puisque guérir est la mission essentielle du médecin. Nous nous sommes donc appliqué, dans un premier chapitre, non-seulement à apprécier la nature de ces causes diverses, mais encore à étudier les moyens qui peuvent les faire cesser. Il est des cas où il nous devient impossible d'aller directement à la recherche de ces causes : l'analogie nous sert alors de guide; nous pouvons espérer de connaître le genre de lésion que nous sommes parvenus à détruire en étudiant la manière d'agir du remède que nous avons employé. L'empirisme nous offre alors les nombreux moyens qui l'ont servi. C'est à passer en revue ces moyens que la seconde partie de notre travail est consacrée. Si nous avons pu faire comprendre toute l'importance du point sous lequel nous avons considéré l'épilepsie, tout le jour que sa thérapeutique peut en recevoir, notre but est atteint.

PROPOSITIONS

SUR

LE TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE.

Réduire la maladie à sa plus simple expression en faisant disparaître les éléments qui la compliquent et s'opposent souvent, comme causes fondamentales, à sa guérison spontanée.

La maladie étant naturellement simple ou ayant été rendue telle par l'art, changer le mode vicieux de l'organisme qui la constitue par des moyens que la raison ou l'expérience puissent avouer.

Tel est le double point de vue sous lequel nous avons cru pouvoir envisager cette question difficile, pour la solution de laquelle il serait besoin d'un long travail, d'une expérience consommée et d'un talent supérieur. Puissent nos efforts suppléer, aux yeux de mes juges, aux qualités que doit réunir celui qui ose s'engager dans un sujet si difficile!

Avant de procéder à la thérapeutique de l'épilepsie, nous avons dû nous demander quels étaient son siége, sa nature, son étiologie et ses signes diagnostiques. Nous n'avons pas la témérité d'élucider une question qui est restée insoluble pour tant d'auteurs distingués. La thérapeutique de l'épilepsie se ressent nécessairement de l'obscurité qui règne encore sur toutes ces questions. En effet, pour être rationnel, tout traitement doit reposer sur la plus grande somme possible d'indications thérapeutiques. Or, comment tirer des inductions pratiques raisonnées d'une maladie dont on ne connaît ni le siége précis, ni la nature, ni la cause prochaine? A la vérité, l'épilepsie, comme les autres maladies, n'a pas de siége, à proprement parler, puisqu'elle ne consiste qu'en un trouble fonctionnel; mais s'il suffisait, pour établir le siége d'une maladie, d'indiquer les organes qui sont le théâtre ou seulement le point de départ des désordres pathologiques, nous ne craindrions pas d'avancer que, pour la maladie qui nous occupe, c'est tout le système nerveux de la vie de relation qui est à la fois lésé dans son mode de fonctionner. Ainsi, dans l'épilepsie, en même temps que le cerveau est saisi du spasme qui anéantit d'un coup les facultés sensitives du corps en totalité, les nerfs des muscles se sont déjà soustraits à son empire dans un très-grand nombre de cas, et c'est par eux que commence alors la scène du désordre hideux qui caractérise en quelque sorte l'épilepsie. En effet, en mettant même de côté tous les cas où la maladie se manifeste par des prodrômes convulsifs, l'épileptique, au moment de l'attaque, avant de perdre le sentiment, se sent tout à coup comme saisi par une force extraordinaire qui, agissant sur les muscles des gouttières vertébrales, tend à renverser la tête sur le dos et à recourber dans le même sens la partie supérieure de la colonne vertébrale, en la tordant en même temps sur elle-même à droite ou à gauche, mais plus particulièrement dans le premier sens. En même temps que ce mouvement est produit, les muscles inspirateurs se contractent; une grande inspiration a lieu, pendant laquelle on peut quelquefois articuler un mot d'alarme ou ne produire qu'un cri plus ou moins étouffé, et la connaissance se perd tout-à-fait. Il ne se

passe que quatre ou cinq secondes depuis l'instant où l'on se sent saisi jusqu'à celui où l'on perd connaissance, et il n'est pas étonnant que la plupart des épileptiques ne puissent pas rendre compte de ce qu'ils ont éprouvé au moment de l'attaque. Il est tellement vrai que c'est par la convulsion des muscles que commence fréquemment l'attaque, que souvent, dans l'épilepsie nocturne, le malade est tiré de son sommeil, et se trouve comme averti, pendant deux secondes, du désordre qui se passe en lui. Le sommeil qui succède à l'attaque fait oublier cette sensation comme un vain rêve ; et le plus souvent on n'est averti, au réveil, de ce qui a eu lieu que par la fatigue qui en reste lorsque les convulsions ont été fortes. Si, à ces faits que nous pouvons donner comme certains, nous ajoutons tous ceux où la première manifestation de l'attaque est la convulsion d'une partie isolée, telle qu'un membre, et ceux aussi où cette attaque débute par une douleur ou un sentiment quelconque dans une partie superficielle ou profonde du corps ou des membres, nous serons nécessairement conduits à admettre, pour les désordres épileptiques, d'autres points de départ primitifs que le cerveau, et pour siége le système nerveux de la vie animale tout entier, au lieu d'une seule portion de ce système, comme on le veut communément aujourd'hui.

Parmi les causes de l'épilepsie, celles qui sont permanentes dans leur action ont pour résultat constant d'impressionner, de modifier la sensibilité, de telle sorte que les phénomènes de la maladie apparaissent, soit sous leur seule influence, soit, ce qui est le plus ordinaire, sous la puissance d'un modificateur nouveau dont l'action sera plus ou moins appréciable. Les premières, par leur permanence, ont déterminé dans l'organisme une manière d'être nouvelle dont l'exagération seule, avons-nous dit, peut déclarer la maladie. Elles paraissent agir, soit en modifiant d'une manière particulière la sensibilité générale, soit en faisant prédominer la vie encéphalique sur celle des autres systèmes de l'économie, soit en produisant l'hypérestésie proprement dite. L'éloignement de cet ordre de causes suffit pour faire cesser la maladie, tandis qu'il n'en est pas toujours de même pour les causes occasionnelles, puisque les désordres morbides

tendent à se réveiller par le seul fait de la cause prédisposante. Une étude approfondie de l'étiologie de l'épilepsie serait d'un très-grand avantage pour sa thérapeutique; les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de l'y comprendre, bien que nous y trouvions une source féconde d'indications thérapeutiques. Au reste, nous aurons souvent à y revenir dans la suite, puisque c'est sur elle que nous avons fondé ce qu'il y a de plus rationnel dans le traitement de cette maladie.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA SUPPRESSION D'UNE EXCRÉTION NATURELLE CONSIDÉRÉE COMME ÉLÉMENT DE COMPLICATION DE L'ÉPILEPSIE.

Sueur. La suppression brusque de la sueur a souvent suffi pour provoquer l'épilepsie chez les personnes qui avaient une prédisposition naturelle ou acquise à cette maladie ; mais, dans ce cas, la maladie n'en était ni plus grave ni plus rebelle. Il en est autrement de celle occasionnée par la suppression imprudente d'une sueur fétide des pieds, espèce d'émonctoire par lequel l'économie rejette de son sein des matériaux dont la présence aurait pu lui être préjudiciable. Le praticien, ignorant comme son malade la véritable cause de la maladie qu'il est appelé à combattre, dirige contre elle des efforts qui demeurent impuissants, parce qu'ils ne tendent pas à rappeler la sécrétion dont la suspension a tout à coup fait éclater le mal resté latent ; il épuisera jusque-là toutes les ressources que l'art met entre ses mains : c'est parce qu'il s'est exagéré la difficulté du problème qu'il n'a pu le résoudre. C'est ainsi que nous avons vu le docteur Bouchet triompher d'une épilepsie qui s'était montrée rebelle à tous les moyens, et qui disparut quand nous eûmes rappelé la transpiration des pieds depuis long-temps supprimée. Nous soumîmes le malade qui nous fut confié à l'action d'une vapeur humide aromatique, puis sèche et succinée, dont l'action portait exclusivement sur les extrémités inférieures. Dans l'intervalle des fumigations, les pieds étaient

tenus dans du coton cardé, de la laine grasse qu'on fixait autour des pieds par des chaussons de taffetas ciré. Douze jours de ce traitement ont suffi pour rappeler l'excrétion supprimée; les attaques ne se montrèrent plus que rares et faibles, et cédèrent bientôt tout-à-fait à l'emploi de la valériane qui avait été essayée sans résultat avant le rétablissement de la sueur fétide. Nous croyons pouvoir conclure de ce fait et autres analogues, que, dans la suppression de certaines excrétions naturelles, il y a autre chose que la simple déviation d'une fonction; en effet, il est à présumer que l'organe destiné à suppléer celui dont la fonction excrétoire a été suspendue, ne présentant pas une organisation analogue à la sienne, ne pourra, comme lui, faire subir une élaboration convenable aux fluides qui alimentent l'excrétion: d'où il doit résulter pour ces fluides un excédant de matériaux d'une nature contraire à l'exercice normal de la vie: de là peut dériver un état pathologique d'une essence particulière, comme dans le cas dont il vient d'être question.

Hémorragies. Les considérations auxquelles nous nous sommes livré touchant la suppression de la transpiration des pieds comme cause déterminante de l'épilepsie, trouvent encore ici leur application. Et nous le dirons une fois pour toutes: une excrétion naturelle quelconque ne peut être rejetée en entier par des organes destinés à ne se suppléer qu'incomplètement; la matière excrémentitielle est en quelque sorte analysée de composée qu'elle était, quelques éléments sont rejetés, mais ceux qui restent troublent l'action des organes et déterminent l'apparition de l'épilepsie. Que le médecin se tienne en garde dans les cas de suppression de menstrues, de flux hémorroïdaux, etc.; il tenterait vainement, à notre avis, la cure d'une épilepsie qui reconnaîtrait pour cause une suppression sanguine de la nature de celle dont nous parlons, s'il ne donnait au préalable tous ses soins à rétablir le flux supprimé, ou à rendre par une autre voie, à l'économie, le mode d'excrétion qui lui était naturel. Ce n'est pas seulement par des applications de sangsues sur le point qui était le siége de l'excrétion sanguine, qu'on pourra espérer de rappeler celle-ci; il faudra aussi entretenir sur ce point une fluxion permanente, dans

la vue de provoquer l'excrétion. Les ventouses pourront être d'un grand secours pour produire cet effet : quant aux sangsues, on conseille avec juste raison de ne les poser qu'en très-petite quantité à la fois, mais fort souvent. On les choisira très-petites, surtout pour les narines, où l'on n'en appliquera qu'une seule à la fois à plusieurs reprises dans la journée. Une pratique vulgaire, pour provoquer l'épistaxis, est l'introduction dans les narines de l'herbe fraîche et broyée entre les doigts de *l'achillea millefolium* L, dont on aide l'effet par de petites percussions sur le nez. Un des meilleurs expédients pour provoquer l'épistaxis, c'est l'exercice forcé en plein soleil pendant deux ou trois jours s'il le faut. C'est ainsi qu'on réussit le mieux à solliciter ce flux sanguin chez les jeunes gens ; nous avons pu en faire plusieurs fois l'expérience sur nous-même.

Le sang des menstrues, qui est plus ou moins altéré, chez quelques femmes, lorsqu'il a été arrêté dans son cours, communique un caractère d'opiniâtreté particulier aux maladies qui résultent de son interruption. Ainsi de simples eczema ou autres affections cutanées dont nous obtenions facilement la guérison, dans les cas ordinaires, par l'emploi méthodique des vapeurs médicinales, se montraient le plus souvent rebelles à tous nos moyens d'action, lorsqu'elles s'étaient déclarées en même temps que les règles avaient perdu un certain caractère de putridité qu'elles avaient auparavant, fétides, noirâtres et mal liées qu'elles étaient. Aussi pensons-nous que, dans les maladies qui résultent d'une suppression sanguine, c'est plutôt l'altération du sang par des principes dont il n'a pu se dépouiller qui doit être considérée comme cause spéciale de ces affections, que l'espèce d'hypérémie qui semble devoir s'ensuivre. Nous avons déjà dit que, dans toute maladie provenant de la suppression d'un flux sanguin, la première indication thérapeutique était de rétablir l'excrétion supprimée : c'est toujours par là que doit commencer le traitement de l'épilepsie qui reconnaît ce genre de cause. On y réussira le plus souvent en établissant vers les parties génitales une fluxion soutenue par le moyen de lotions, fumigations et bains de siége excitants ; par des ventouses en application sur la vulve ; par des sangsues

posées une à une sur cette même partie. On en secondera l'action en les faisant précéder et suivre d'un exercice soutenu en pleine campagne, si c'est possible, et par un régime stimulant si l'état des organes digestifs ne s'y oppose. Ce sont encore les mêmes moyens thérapeutiques et hygiéniques qu'il convient de mettre en pratique pour provoquer le flux hémorroïdal dont la suppression aura fait déclarer l'épilepsie. Les siéges moelleux, les lits de plumes concourront au même but ; mais si ces divers moyens combinés restent sans effet, force sera de recourir à quelque autre moyen, tel que les divers emménagogues pour rappeler les règles ; l'aloès, les suppositoires stimulants pour exciter les hémorroïdes ; l'électricité et le galvanisme pour produire ces deux effets. Nous devons dire en passant que ce qui nous a le plus souvent réussi pour rendre au sang des règles les qualités putrides dont nous avons déjà parlé, était un régime stimulant où l'on faisait entrer des condiments de haut goût, et en particulier l'ail et l'ognon, le vieux fromage. Les viandes faisandées et celles qui sont salées contribuent aussi à amener ce résultat, surtout si l'on a l'attention de ne pas permettre une grande quantité de boissons à la personne qui est soumise à ce régime. Nous devons dire aussi qu'il a suffi quelquefois de combattre avec succès la maladie qui a suivi une suppression quelconque, pour voir l'excrétion supprimée reprendre son cours et son caractère normal ; aussi n'hésiterions-nous pas à attaquer directement l'épilepsie par des moyens appropriés, si nous ne pouvions réussir à rétablir dans son type normal l'hémorragie dont l'absence est cause de la maladie.

DE LA SUPPRESSION D'UNE EXCRÉTION ANORMALE OU MORBIDE, COMME ÉLÉMENT DE COMPLICATION DE L'ÉPILEPSIE.

On peut voir aussi l'épilepsie être le résultat de la suppression d'un flux catarrhal chronique purulent ou sanieux des oreilles, de la cicatrisation d'une plaie ancienne, d'un ulcère, d'un exutoire. Il est à présumer que, dans ces cas, comme dans ceux qui précèdent, le

sang restant altéré dans quelqu'une de ses propriétés par l'inertie d'un organe qui lui faisait subir une espèce d'épuration, s'il est encore permis de s'exprimer ainsi, affecte alors le système nerveux de telle sorte, qu'il en peut troubler plus ou moins gravement le mode d'action, et provoquer ainsi des désordres soit généraux, soit locaux plus ou moins intenses, suivant l'intensité de la force agissante et la susceptibilité du système organique qui s'y trouve soumis. Quoi qu'il en soit de tout cela, on doit s'attacher de prime-abord à rétablir les flux supprimés : ceux de l'oreille, par un long séjour d'un morceau de lard rance dans le conduit auditif, comme cela nous a toujours réussi ; ceux du nez, par les moyens propres à amener un coryza. Nous avons réussi dans cette opération par l'usage d'une poudre errhine dont la clématite faisait la base, chez un jeune homme qui était en proie, depuis trois jours consécutifs, à une céphalalgie des plus intenses avec vertiges, obscurcissement des sens et tremblement des membres, pour avoir pilé pendant une journée des noix de galle dont la poussière, aspirée par les narines, avait arrêté un vieux coryza avec punétie. On cherchera à rappeler la leucorrhée par les injections avec le lait chaud ammoniacal ou thérébenthacé, par des frictions sur la muqueuse vaginale avec l'onguent mercuriel, une pommade où entrera la clématite, le garou, aidés par les moyens propres à appeler une fluxion vers ces organes. Les vomissements qu'on pourrait dire critiques, les diarrhées de même genre dont la suppression entraînerait l'épilepsie, devront aussi être rappelés par des moyens appropriés ; enfin, on rouvrira, soit avec le vésicatoire, soit avec le cautère actif ou potentiel, soit avec le moxa, les cicatrices de plaies, ulcères, exutoires dont la guérison aurait été suivie des désordres épileptiques. A défaut de réussite dans ces manœuvres thérapeutiques, on cherchera à suppléer au flux supprimé par l'établissement d'un exutoire, et l'on s'occupera ensuite du traitement de l'épilepsie, comme il sera dit plus tard.

DES MIASMES COMME ÉLÉMENT DE COMPLICATION DE L'ÉPILEPSIE.

Si les miasmes, soit végétaux, soit animaux, peuvent être cause de l'épilepsie, comme l'a fort bien reconnu Hippocrate (voir dans les aphorismes 20 et 22 de la troisième section), et après lui Baillou, Sauvages, Lauthier, Odier, Hippeau, Senac, Portal, Frank et autres, nul doute qu'on ne doive mettre le traitement en rapport avec cette cause; c'est ainsi qu'Hippeau rapporte l'observation d'un jeune homme de 14 ans qui était affecté d'une fièvre bilieuse erratique d'abord, puis intermittente, double tierce régulière, laquelle ne fut traitée que par les purgatifs et les fébrifuges indigènes. Au moment de la convalescence, ce jeune homme fut saisi d'attaques épileptiques qui se renouvelaient tous les jours à la même heure. Dans l'intervalle, la santé du sujet était bonne; cependant on remarquait de la petitesse avec fréquence du pouls. Hippeau ayant tenté sans succès, pendant assez long-temps, l'emploi de divers antiépileptiques, se détermina à essayer le vin de quinquina administré le matin à jeun, et une potion éthérée au moment de l'accès. Les attaques diminuèrent d'intensité dès le troisième jour; au sixième, elles manquèrent tout-à-fait pour ne plus reparaître. Comment se refuser à admettre une cause spécifique dans l'épilepsie dont il vient d'être parlé, cause qui n'a pu être neutralisée par les antipyrétiques indigènes, et qui s'est évanouie sous la puissance du quinquina, son spécifique unique? Nous inférerons de là que les miasmes, en affectant le système nerveux dans un mode qui leur est propre, peuvent ainsi provoquer quelquefois l'épilepsie, soit comme complication de fièvres déjà graves par elles-mêmes, soit indépendante en quelque sorte de tout état fébrile marqué; épilepsie qui devait de prime-abord être attaquée dans sa cause efficiente par le quinquina, l'antimiasmatique par excellence. Ne serait-ce pas à cette dernière vertu que ce précieux médicament devrait la faveur dont il a joui un temps dans la thérapeutique de l'épilepsie? Il suffirait pour cela d'admettre que les miasmes des marais, par exemple, peuvent, suivant certaines dis-

positions individuelles de l'économie, donner lieu à des phénomènes épileptiques, au lieu de ceux qui constituent les diverses espèces de fièvres. Si cette supposition pouvait être bien démontrée, elle servirait à faire comprendre de quelle importance thérapeutique peut être l'étude des causes dans les maladies en général, et dans celle qui nous occupe en particulier.

DES VIRUS COMME CAUSE DE COMPLICATION DE L'ÉPILEPSIE.

L'action des virus, comme cause spécifique de l'épilepsie, s'appuie sur des faits trop patents pour qu'on doive la mettre de nouveau en question. Le peuple même sanctionne cette vérité, lorsqu'il attribue l'épilepsie à des gales rentrées, à la vaccination. Quoi qu'il en soit, il résulte évidemment de la lecture de presque tous les auteurs qui ont traité de l'épilepsie, que cette maladie trouve souvent sa cause essentielle dans la gale, la syphilis, la sycose, et dans les maladies qui paraissent en résulter, telles que les dartres et autres affections cutanées, et peut-être aussi dans la vaccine et dans la variole, que toutes ces affections aient été ou non dénaturées par des traitements ou par le fait seulement de la transmission héréditaire. On sait qu'un profond observateur de notre époque, le vénérable Hahnemann, ne reconnaît que le principe psorique pour cause fondamentale de l'épilepsie. L'opinion de cet auteur nous semble d'un grand poids, à voir la foule de maladies qui peuvent résulter d'une rétrocession de gale, maladies dont on n'est délivré complètement que lorsqu'on est parvenu à anéantir le principe morbifique virulent qui les entretient indéfiniment, et même d'une génération à l'autre, comme il semble résulter des observations de plusieurs auteurs. Mille fois nous avons pu suivre nous-même une filiation incessante de maladies, qu'on pourrait appeler subintrantes, occasionnées par l'intromission du virus psorique, chez les nombreux malades qui étaient confiés à nos soins dans l'établissement fumigatoire du docteur Rapou, et à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Cette affection protéiforme, toujours la même quoique ne

se ressemblant jamais, sans attaquer le plus souvent les sources de la vie, en est l'ennemi le plus incommode et le plus acharné. C'est elle qui fréquente le plus souvent nos cabinets dans la personne des dartreux, des catarrheux, des cachectiques de toute espèce. Au reste, sans tirer de si loin les effets subséquents du virus psorique introduit dans l'économie, les auteurs sont remplis d'exemples de métastases psoriques et herpétiques, comme causes des maladies les plus graves. Nous en avons vu un bon nombre pour notre part, et entre autres un cas assez remarquable sous le rapport thérapeutique : c'est celui d'un homme de 23 ans, sanguin et bien constitué, qui, dans une gale récente, ayant fait des frictions avec une pommade dont la composition était un mystère, vit l'éruption disparaître en même temps, pour ainsi dire, qu'il se sentait saisi par un tremblement des membres qui alla en augmentant au point de lui en ôter presque l'usage. Un violent mal de tête, accompagné de vertiges presque à tomber, se manifestait chez lui dès qu'il quittait la position horizontale. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que nous pûmes le faire arriver de chez lui dans l'établissement fumigatoire, qui n'en était distant que de deux cents mètres au plus. C'était le troisième jour de cette maladie. Ce jeune homme fut guéri le lendemain, après avoir été soumis, à quatre reprises différentes, à l'action d'un bain de vapeurs humides mêlées de beaucoup de gaz acide sulfureux et de vapeurs de soufre, qui provoquèrent une éruption générale lichénoïde au milieu de laquelle on pouvait distinguer un grand nombre de vésicules psoriques. Mais, au lieu d'une maladie comme celle dont nous venons de parler, la gale rentrée peut faire éclater l'épilepsie, maladie spécifique comme l'est son agent producteur. Il en est, à ce qu'il paraît, à peu près de même pour la syphilis, dont le principe virulent, par ses effets dynamiques sur un système nerveux prédisposé, est capable de susciter l'épilepsie, laquelle tirera sa spécificité particulière de son élément producteur. Il est probable aussi que les choses se passent de la même manière pour les autres principes virulents ; mais les données nous manquent pour appuyer notre opinion à cet égard.

Si nous en croyons les auteurs, le bon sens et notre propre expérience, le traitement de l'épilepsie psorique doit toujours commencer, sinon se faire entièrement, par les médicaments antipsoriques. On a même conseillé, avec non plus de raison que de succès, l'inoculation de la gale pour rappeler l'éruption psorique supprimée. En effet, c'est comme si l'on conseillait une nouvelle infection syphilitique pour guérir les effets subséquents d'une infection précédente ; on ne fait ainsi qu'ajouter une nouvelle complication à une affection déjà trop compliquée. Il en est tout autrement des moyens thérapeutiques qui peuvent rappeler la maladie à son siége primitif, métaphoriquement parlant, sans y ajouter une complication ; tels sont en première ligne les secours de la méthode fumigatoire, comme nous en avons donné un exemple tout à l'heure. Dans ces cas, nous prescrivons des bains de vapeurs sulfureux à basse température, d'une très-longue durée et fréquemment renouvelés : nous parvenons de la sorte à déterminer une réaction vive sur toute la surface du derme, et réussissons souvent à provoquer une éruption générale lichénoïde, mêlée de vésicules et même de véritables pustules dans quelques cas, éruption qui a souvent à elle seule jugé de la maladie. Nous sommes dans l'habitude d'aider l'action des bains par de petites doses de soufre et des boissons simples mais chaudes, telles qu'une décoction féculente blanchie avec du lait, évitant ainsi de troubler l'action virtuelle du soufre par d'autres puissances médicinales. Les expériences de Hahnemann ont fait découvrir dans l'ambre gris la singulière propriété de provoquer les éruptions psoriques et herpétiques ; nous ne savons jusqu'à quel point cette substance pourrait être utile pour rappeler ces affections à la peau lorsqu'elles auraient été maladroitement répercutées ; il faudrait des expériences pathologiques pour être fixés sur ce point, et nous ne sachons pas qu'il en ait été fait. Parmi les autres moyens propres à rappeler à la peau les affections psoriques supprimées, nous citerons les eaux minérales sulfureuses, et en particulier celles de Louëch, dont l'effet est presque certain si l'on en fait usage, comme le conseillent les médecins de la localité, sous forme de bains prolongés pendant cinq

à six heures chaque jour. On conseille avec juste raison de rappeler, sur la partie qui en était le siége, les dartres supprimées sans précaution. Nous pensons qu'il n'est pas indifférent d'employer tel ou tel autre topique irritant à cet effet ; il convient d'approprier ces applications au genre spécial de la maladie qu'on se propose de faire reparaître ainsi. On agira avec le vésicatoire, la pommade épispastique et celle de Garou, pour provoquer la sortie des eczemas et autres affections vésiculeuses ou bulleuses ; la térébenthine ou l'essence de même nom, pour exciter l'éruption des affections papuleuses ; la pommade d'Autenrieth, celle de sublimé, la liqueur de Pearson, pour faire sortir les pustules ; les emplâtres de diachilon gommé, de poix, de savon, de Vigo, pour attirer les affections squammeuses à leur place primitive. Mais la gale se montre d'autant plus rebelle aux moyens que nous venons d'indiquer, qu'elle s'éloigne plus de l'époque de l'infection ; que doit-ce être lorsqu'il s'agit de traiter l'épilepsie provenant d'une psore héréditaire ? Les auteurs prononcent que, dans ces cas, le traitement ne doit pas être tenté : pour nous, qui ne sommes jamais exclusifs, nous laissons aux praticiens l'espoir de modifier, par l'application judicieuse des préceptes de l'hygiène, la constitution du jeune malade. Quant à l'épilepsie qui reconnaît pour cause la syphilis, son traitement par le mercure est celui qui a le mieux réussi à la faire disparaître. Les auteurs s'accordent à rejeter le sublimé de son traitement : nous ne partageons pas cet avis, justement par la raison qui l'en a fait écarter. Nous pensons aussi que les fumigations de cinabre pourraient avoir leur utilité, dans les cas surtout où l'épilepsie aurait succédé à des syphilides de divers genres, et à plus forte raison lorsque l'affection syphilitique se serait trouvée combinée avec une affection psorique, comme nous en avons eu journellement des exemples sous les yeux. A l'intérieur, le mercure soluble nous a paru avoir tous les avantages des mercuriaux sans en avoir tous les inconvénients, et nous le préférerions volontiers aux autres médicaments de même base que lui pour le traitement de l'épilepsie par la syphilis.

DES LÉSIONS, SOIT DE FONCTIONS, SOIT ANATOMIQUES, COMME ÉLÉMENTS DE COMPLICATION DE L'EPILEPSIE.

L'épilepsie, avons-nous dit, est une affection du système nerveux de la vie animale, se manifestant par un désordre fonctionnel de tout ce système, à l'occasion d'une impression particulière faite d'une manière qui nous est inconnue sur une partie quelconque de ce système. Or, ces impressions ou plutôt les premiers phénomènes qui les suivent, sont perceptibles pour le malade toutes les fois qu'ils n'ont pas le cerveau pour siége primitif, ce qui est beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense généralement, d'après le peu de soin qu'on a mis à interroger le malade qui, lui-même, ne cherche pas à se rendre compte de ce qu'il a éprouvé pendant les deux ou trois secondes qui précèdent chez lui la perte de connaissance. Dans ces cas, nous considérons les désordres fonctionnels locaux primitifs comme des occasions de perturbation de tout le système nerveux qui manifeste, par les phénomènes constitutifs de l'épilepsie, l'affection particulière qu'il a éprouvée dans une de ses parties, comme il le fait sous l'empire d'une cause morale qui le frappe de même dans l'organe de la pensée; d'une couleur rouge qui l'affecte dans la rétine; d'un son intense qui le blesse dans le nerf auditif; d'un corps étranger qui l'afflige dans son point de contact avec lui, comme on en a de nombreux exemples. Nous admettons donc que les attaques épileptiques surviennent, dans beaucoup de cas, à l'occasion d'un trouble particulier survenant à des périodes plus ou moins rapprochées dans une partie indéterminée de l'économie. Ce trouble peut n'être qu'une sensation qui n'a rien de pénible, celle de froid, par exemple; ou bien elle est plus ou moins douloureuse, avec ou sans mouvements sensibles de la partie qui en est le siége, avec ou sans trouble de sa fonction propre. Dans tous les cas, c'est du point primitivement affecté que se répand avec rapidité, dans tout le système nerveux, la lésion dont le mode constitue l'épilepsie. On trouve de nombreux exemples de cette sorte dans Van-Swieten, De Haën,

Odier, Tissot, Maisonneuve, Portal et autres; nous-même en avons vu quelques-uns, et nous croyons qu'il est peu de praticiens qui n'aient eu l'occasion d'en observer. Ainsi on a vu l'épilepsie partir du cœur; des organes contenus dans la région épigastrique; de la plupart des organes intérieurs; des membres dans leurs différentes parties; des organes des sens; de la peau; des cicatrices, etc. Dans l'exemple rapporté au commencement de notre opuscule, nous croyons, avec quelque raison, que le point de départ était la partie cervicale de la moelle vertébrale, d'où la transmission se faisait, d'une part, vers le cerveau, d'autre part, aux nerfs qui émanaient de cette partie, et enfin au reste du corps par la partie inférieure de la moelle. Au reste, les formes diverses en quelque sorte que peut ainsi affecter l'épilepsie dans ses phénomènes primitifs, sont la source d'autant d'indications thérapeutiques relatives, soit au genre de trouble, soit à la nature de l'organe qui en est le siége. En effet, l'attaque est le plus souvent prévenue, si l'on peut parvenir à faire avorter ou à empêcher les phénomènes primitifs qui la devancent, ou si l'on peut interposer une sorte de barrière entre le point pathologique dont nous parlons et le reste du système nerveux, soit par la stupéfaction, la compression, la section des nerfs de transmission, soit par l'ablation de cette partie. La stupéfaction s'obtient en tenant à demeure, sur le point d'où part la sensation épileptigène, quelque hypnotique puissant, tel que l'opium, la belladone, la jusquiame, comme l'a fait avec succès le docteur Portal. Ne serait-ce pas le cas d'employer la méthode endermique pour l'application des narcotiques, qui se trouveraient ainsi comme en contact presque immédiat avec la racine du mal, condition qui nous semblerait des plus favorables au succès de cette médication? La compression du nerf de transmission, au moyen d'un tourniquet ou d'une simple ligature entourant la partie au-dessus du point d'origine de l'aura, ainsi que l'ont pratiqué Boerhaave, Tissot, Odier, Esquirol, Maisonneuve, Portal, au moment de l'attaque, a souvent suffi pour l'empêcher complètement; mais on ne la dit que d'un secours passager, et elle paraît même avoir été funeste en cela qu'elle aurait rendu mortelle la

première attaque qu'on n'aurait pas eu le temps de prévenir par son secours. Cependant nous avons lu quelque part, dans le journal d'Omodeo, un petit mémoire du docteur Macchia de Villamaina, qui milite en faveur de ce moyen. L'auteur cite à l'appui trois observations d'épilepsie dont il a obtenu la guérison par la ligature, aidée de la saignée qu'il pratique dans l'imminence de l'attaque. La ligature est faite au moyen de trois cordons placés les uns au-dessus des autres dans la longueur du membre, au-dessous et au-dessus des articulations, cordons que l'on serre fortement au moment où l'attaque commence. Ainsi continué pendant quelque temps, ce traitement seul a suffi pour faire disparaître la maladie.

La section du nerf de transmission, déjà conseillée et mise en pratique par les anciens, a été pratiquée avec un succès immédiat par M. Fabas, cité par Portal, sur la branche externe du radial. La cautérisation de ces nerfs a été faite avec non moins de bonheur par Pontier sur les deux saphènes, d'où partait l'aura dont l'origine était dans une cicatrice de saignée pratiquée sur chacune des veines saphènes externes. L'ablation de la partie primitivement névrosée dans l'attaque épileptique, déjà conseillée par James, Lamotte, a été pratiquée avec succès sur des doigts et même les testicules : au reste, avant d'en venir à ce moyen extrême, il est du devoir du médecin consciencieux de chercher à modifier de manière ou d'autre la sensibilité de la partie primitivement névrosée dans l'épilepsie. C'est ainsi qu'après avoir essayé sans fruit de stupéfier cette partie comme nous l'avons dit, on s'efforcera d'y produire une perturbation profonde par des douches d'eau froide et chaude alternativement ; par des décharges électriques ; un courant galvanique ; des topiques irritants, tels qu'un liniment ammoniacal, l'essence de térébenthine, les pommades épispastiques, stibiées, les vésicatoires, le beurre d'antimoine, l'ustion superficielle avec l'alcool pur ou térébenthiné qu'on enflamme sur la partie ; enfin, les cautères, les moxas s'il en était besoin. Les annales de la science sont remplies d'exemples de guérisons obtenues par l'un ou l'autre de ces divers moyens. Lorsque ce sont les organes viscéraux qui présentent les prolégomènes de l'é-

pilepsie, l'indication première à remplir se tire du diagnostic propre à cette partie même. Ainsi, paraît-il manifeste que la sensibilité seule y est anormale, on tentera de modifier cette sensibilité, soit au moyen des substances médicinales que la thérapeutique nous enseigne, s'adresser spécialement à l'organe lésé, comme il sera dit plus tard; soit d'une manière médiate par l'usage des médicaments narcotiques d'après la méthode endermique; soit, enfin, par des agents de dérivation, en suscitant un travail morbide plus ou moins intense sur un point de l'organisme qui puisse sympathiser avec l'organe névrosé. L'électricité et le galvanisme, entre les mains d'un médecin qui est familier avec ces agents actifs de la physique, pourront être ici du plus grand secours, le galvanisme surtout, en établissant le courant du fluide, par exemple, de la nuque comme point d'introduction, à l'épigastre comme point de sortie, lorsqu'une douleur gastralgique sera l'occasion de l'attaque, et de même pour les autres parties. Mansford et Pearson emploient à cet effet un appareil très-simple à courant continu qui permet au malade de vaquer à ses affaires. C'est ainsi qu'ils sont parvenus à guérir plusieurs épilepsies qui avaient résisté aux autres moyens de l'art, nouvelle preuve que cette maladie n'est pas toujours une maladie primitivement cérébrale, et à plus forte raison exclusivement cérébrale, comme on en a une autre preuve dans le mode de lésion que nous présentent les nerfs dont ceux de la sensibilité, paralysés complètement, n'exercent aucune fonction; tandis que les nerfs moteurs expriment un mode violent d'action, ce qui ne serait probablement pas s'ils n'étaient que passifs dans leur rôle pendant les attaques épileptiques. L'acupuncture, seule ou unie au galvanisme, pourrait aussi trouver, ce nous semble, son cas d'application dans l'indication thérapeutique dont nous venons d'exposer les moyens.

Ce n'est pas seulement dans sa sensibilité, mais bien dans sa fonction propre et aussi dans sa structure que l'organe d'où naît le trouble épileptique peut se trouver lésé : de là un état morbide local plus ou moins complexe et plus ou moins grave par lui-même. L'indication capitale se tire alors de l'espèce, de la nature même de la

lésion dont il importe alors de faire la cure. Ainsi l'on combattra les embarras gastriques par les moyens appropriés, entre autres par des vomitifs donnés dans l'imminence de l'attaque, comme le conseillent la plupart des auteurs. L'ipécacuanha et le kermès minéral réunissent le plus de voix en leur faveur pour le cas dont il s'agit. L'émétique en lavage nous semblerait préférable s'il se joignait un embarras intestinal au gastrique (termes impropres mais avec lesquels tout le monde s'entend). Les purgatifs sont généralement conseillés contre l'embarras intestinal seul; au reste, cette médication paraît réussir d'autant mieux, que l'individu se rapproche davantage du tempérament bilieux, et que l'idiosyncrasie gastro-hépatique est plus marquée chez lui. Quant à l'épilepsie qui trouve sa source dans un état physiologique ou pathologique des organes génitaux, elle cédera au traitement qui mettra ces organes dans des conditions normales. On peut en dire autant pour les autres organes de l'économie, aussi ne nous étendrons-nous pas davantage sur cet objet. Nous laisserons également, sans en parler, l'épilepsie qui est attachée aux diverses cachexies. Ces états morbides de l'économie sont plus graves par eux-mêmes que par l'épilepsie qui vient s'y ajouter; ils demandent à eux seuls les premières indications thérapeutiques, et si l'épilepsie leur survit, elle rentrera dans un des modes que nous avons adoptés, et sera traitée en conséquence.

Mais nous avons à faire mention de celles qui trouvent leur source dans une lésion anatomique notable d'une de nos parties. Ainsi presque tous les auteurs reconnaissent une épilepsie survenant à l'occasion de l'impression faite sur le système nerveux, soit par un corps étranger introduit dans l'organisme ou même y ayant pris naissance, soit par une lésion traumatique qui a changé la disposition naturelle des parties, soit par des produits morbides ou des vices de nutrition de diverse nature. Un aveugle qui nierait l'existence de la lumière nous semble un logicien de même force que ceux qui ne veulent pas reconnaître ces causes de l'épilepsie au mépris de l'autorité des Lamotte, des Boerhaave, des Wan-Swieten, des Sauvages, des Stork, des Fabrice, des Bruner, des Donat, des Hollier, Haller et

tant d'autres qu'il serait trop long de nommer. D'ailleurs les observations des modernes viennent confirmer celles de nos anciens maîtres : telles sont celles des Carron, des Maisonneuve, des Souberbielle, des Ribes, des Pelletan, des Lallemand et grand nombre d'autres dont le nom nous échappe en ce moment. Il n'y a que quelques mois qu'un fait de ce genre a été exposé dans la clinique du professeur Lallemand, chez un homme qu'il guérit de l'épilepsie en faisant l'extraction de quelques grains de poudre à canon que l'explosion d'une arme à feu avait introduits sous les téguments du pouce. Dans le traité de l'épilepsie du docteur Portal, on trouve également les observations les plus intéressantes sous ce rapport. Mais ce qui résulte de plus important de la lecture des auteurs à ce sujet, c'est la disparition de l'épilepsie par la médication qui avait pour objet de soustraire l'économie ou mieux le système nerveux à ces divers agents d'irritation. C'est ainsi que le docteur Carron, à la mémoire duquel nous sommes heureux de pouvoir rendre un hommage solennel, guérit de l'épilepsie un jeune homme en lui emportant, à l'exemple de Stork, une petite tumeur adipeuse du pouce. Le professeur Fize en faisait autant chez un militaire dont il fit fouiller une cicatrice pour y chercher la cause des accidents spasmodiques, laquelle en sortit avec la pointe de l'épée qui avait fait la blessure. Les efforts de l'organisme guérissaient d'autre part des épilepsies en provoquant à eux seuls la sortie des balles, des grenailles, des épingles qui avaient occasionné la maladie par leur présence au milieu des tissus vivants. Il en est de même pour l'épilepsie qui survient pendant la première dentition ; de celle qui reconnaît pour cause la présence des ascarides dans le tube digestif et en particulier dans l'estomac, comme nous l'avons vu chez un enfant qui, frappé d'épilepsie, ne revint à lui que lorsqu'il eut rejeté en notre présence un entozoaire par la bouche. Nous le répétons, l'indication, dans cette sorte d'épilepsie, est de soustraire le système nerveux à l'influence particulière qu'exercent sur lui ces lésions de structure. On sent que cette cause de perturbation pour lui n'est pas toujours accessible aux puissances de la chirurgie et de la médecine réunies ; souvent même elles échap-

pent à tous nos moyens d'investigation, soit par la profondeur où elles existent dans le cerveau même, ses enveloppes, la moelle épinière : telles sont les ossifications, les excroissances fungiformes, etc., etc.; soit par le peu d'étendue et d'importance pathologique de ces lésions.

DE CERTAINS ÉTATS PHYSIOLOGIQUES COMME ÉLÉMENTS DE COMPLICATION DE L'ÉPILEPSIE.

Non-seulement il nous semble nécessaire, pour que les causes que nous venons de signaler déterminent l'épilepsie, que le sujet soit dans des conditions favorables à l'établissement de cette maladie, mais encore nous croyons que, ces conditions persistant, la maladie, pour se perpétuer, n'a même plus besoin que l'action des causes se continue. Ceci admis, il devient évident que, pour déraciner le mal, il faut changer ces conditions ; telles sont : la prédominance d'un système organique sur les autres ; et, d'autre part, la susceptibilité inhérente à cette prédominance. Occupons-nous d'abord de ce qui est relatif au système nerveux.

Le tempérament nerveux a été regardé, par tous les praticiens, comme une cause prédisposante essentielle de l'épilepsie. Nous croyons, nous, que la prédisposition à cette maladie existe plutôt dans un mode d'irritabilité particulier, que dans la prédominance d'action du système nerveux sur les autres systèmes de l'économie. En effet, la majorité des épileptiques présente le tempérament lymphatique, et l'on voit que de tous c'est le moins nerveux, mais non le moins irritable. Ainsi, nous ne considérons ici que l'irritabilité comme élément d'indication thérapeutique essentiel, irritabilité qui, lorsqu'elle existe, doit être d'autant plus grande, que le système nerveux joue un rôle relativement plus grand dans l'organisme. L'irritabilité du système nerveux s'entend, en pathologie, d'une fâcheuse aptitude de ce système à être impressionné et puis troublé dans son jeu par les causes les plus légères. L'irritabilité peut être le propre de tous les tempéraments; mais elle se montre particulièrement dans les constitutions

délicates, et chez celles qui ont été dégradées par les excès de tout genre, par la misère et la débauche; chez celles que les souffrances de l'âme ou les préoccupations excessives d'esprit ont détériorées. Tous les remèdes décorés du titre de calmants, sédatifs, antispasmodiques, nervins, hypnoniques, ont été mis à contribution pour ramener le système nerveux à sa sensibilité normale : malheureusement ces moyens échouent le plus souvent, ou ne réussissent que lorsque l'hypéresthésie est récente, comme après une vive émotion en état de santé. Dans les autres circonstances, leur effet sédatif n'est que passager; aussi est-il indispensable d'aider leur action par des moyens de dérivation, si l'on peut appeler de la sorte les exercices de la gymnastique, ce ix de l'équitation, de l'escrime, de la danse, de la natation, les travaux du jardinage, les fatigues de la chasse, celles des longs voyages à pied, etc., en même temps que l'on fait observer un régime propre à modérer cette sensibilité exagérée. De ce régime, composé en grande partie d'aliments féculents végétaux et lactés, on écartera toute substance excitante, et en particulier le café et le thé, qui sont, à notre avis, les stimulants les plus directs du système nerveux. La continence, l'éloignement de toute émotion vive, les bains de rivière, de mer, sept heures au plus de repos dans un lit de crin ou de paille, telle est la base du traitement hygiénique propre à diminuer l'irritabilité des nerfs. Parmi les moyens pharmaceutiques les plus propres à combattre cette disposition fâcheuse de l'économie, nous placerons en première ligne ceux que nous avons vu mettre en pratique par le docteur Paganini, dans son vaste et superbe institut sanitaire d'Oleggio, et qu'à l'exemple de ce praticien distingué, nous avons nous-même utilisé fort souvent dans diverses affections nerveuses : nous voulons parler des bains cyanogénés et stupéfiants, composés avec des décoctions de feuilles de pêcher, de laurier-cerises, d'amandes amères, ou avec l'eau distillée de ces substances pour les premiers; des décoctions de stramoine, de belladone, de jusquiame, de morelle, etc., pour les bains stupéfiants. C'est par les bains cyanogénés qu'est combattue avec succès l'excessive mobilité du système nerveux des membres en particulier. La stramoine en décoction, à la dose

d'une livre de la plante fraîche, de quatre onces de la plante sèche pour un bain, réussit mieux encore lorsque l'état nerveux est plus grand, plus complexe. M. Paganini associe le plus souvent les principes cyanogénés à cette dernière substance pour remédier aux irritations nerveuses, en un mot pour combattre l'élément nerveux dans les maladies chroniques, dans celles surtout qui reconnaissent la moelle épinière ou les nerfs moteurs pour siége essentiel. La belladone nous a paru préférable pour celles où le système nerveux général était lésé sans prédominance sur telle ou telle autre partie en particulier. Le docteur Gilibert, de Lyon, y a journellement recours dans sa brillante pratique, pour dissiper les fièvres lentes nerveuses, les névroses des viscères et les états nerveux généraux que présentent souvent les maladies chroniques et les affections organiques, dans le traitement desquelles cet habile praticien obtient des succès inespérés. Dans l'application des bains cyanogénés et stupéfiants au traitement des maladies avec excès de sensibilité, le docteur Paganini, avec ses vues de contre-stimulisme, ne se borne pas à opposer aux maladies sthéniques des médicaments sédatifs et stupéfiants : il produit en partie l'effet débilitant qu'il désire par une diète végétale sévère et la durée des bains, qu'il prolonge des journées presque entières, à une température graduellement décroissante, toujours au-dessous de celle du corps. C'est ainsi qu'avec ou sans le secours des saignées, il réduit en quelques semaines les forces nerveuses à un degré même inférieur à l'état normal, et s'ouvre une voie à la cure des maladies organiques les plus désespérées. On est dans la vicieuse habitude de prescrire journellement quelque infusion nervine aux malades qui ont le système nerveux irrité ; cette pratique nous a paru plus nuisible qu'avantageuse : l'eau pure modérément sucrée ou blanchie avec le lait, une émulsion simple, une décoction féculente dans laquelle on a écrasé quelques fruits succulents, ont, sur les infusions médicinales, l'immense avantage de ne pas nuire ; ce qu'on ne pourrait dire des premières, dont on ne connaît pas assez les propriétés pour en faire des boissons indifférentes dans le cas dont il s'agit. Nous le répétons encore : c'est dans les ressources de

l'hygiène, appropriées d'ailleurs à chaque disposition particulière de l'économie, qu'on doit chercher les premiers remèdes contre l'irritabilité pathologique du système nerveux. Les soins hygiéniques doivent tendre tous à faire prédominer l'action des autres systèmes de l'économie sur celle du système nerveux sensitif. C'est ainsi qu'on arrive à rétablir l'équilibre et l'harmonie entre les diverses puissances de l'organisme, ce qui a souvent suffi pour opérer la cure radicale des affections spasmodiques, des névroses et autres maladies du système nerveux.

Il est des sujets chez lesquels les attaques d'épilepsie sont précédées, accompagnées et suivies de phénomènes de congestion céphalique plus ou moins graves et assez importants, sous le rapport thérapeutique, pour en faire une épilepsie à part, l'épilepsie par pléthore, admise par Bonet, Sauvage, Lieutaud, Tissot, Odier, Portal et autres. En effet, l'attaque, chez ces sujets, est annoncée par la dureté du pouls, l'élévation de la température du corps, et en particulier de la tête, et par d'autres signes d'hypérémie et de congestions céphaliques. Dans cette forme d'épilepsie, l'indication la première en importance est de rémédier à l'hypérémie qui se montre ainsi cause première dans la production des spasmes épileptiques, et complication souvent plus fâcheuse par les accidents qui peuvent en résulter, que ne l'est l'épilepsie par elle-même sans cette complication. D'ailleurs la pléthore est ici un obstacle à la guérison, soit spontanée, soit par les remèdes ; il est donc plus urgent d'y remédier. A cet effet, les saignées sont les moyens héroïques par excellence. On y a recours au moment où des symptômes précurseurs annoncent l'approche de l'attaque, et lorsque les signes de la pléthore et des congestions céphaliques la réclament. C'est ainsi qu'on fait souvent avorter les attaques et qu'on parvient à en éloigner le retour, sinon à les empêcher à tout jamais. Par là on prévient aussi les dangers de l'hypérémie cérébrale pendant la crise dont la durée se trouve également abrégée. On ne doit pas craindre de répéter cette opération dans l'imminence de chaque attaque, à moins que celles-ci ne soient trop rapprochées. Au reste, on sera dirigé par

l'indication du moment, laquelle se tirera des signes de pléthore ou de congestion manifestes. Les saignées locales par les sangsues pourront suppléer celles du bras, lorsque ces dernières ne seraient pas urgentes et qu'il s'agira de s'opposer aux congestions, plutôt que de remédier à l'hypérémie. Alors les sangsues seront appliquées fort souvent, en très-petite quantité à la fois, et toujours sur des parties éloignées de la tête, les malléoles, par exemple, chez les sujets qui ont les extrémités inférieures habituellement froides; l'anus chez ceux dont le système des organes digestifs paraît avoir une prépondérance d'action marquée sur les autres systèmes de l'économie; au pli de l'aine chez les jeunes filles et les femmes dont les règles sont peu abondantes. Nous pensons que les sangsues appliquées sur les jugulaires, les régions mastoïdiennes et temporales, peuvent avoir de grands inconvénients ; il n'en est pas de même des saignées locales sur un point éloigné de la tête, lesquelles ajoutent au bienfait de l'évacuation celui d'un travail dérivatif. Pour nous résumer en quelques mots, l'épilepsie avec pléthore sera de prime-abord combattue par les émissions sanguines générales répétées jusqu'à ce que tout signe de pléthore ait disparu. L'imminence de l'attaque sera le moment le plus favorable pour la pratiquer. Les saignées locales seront réservées pour remédier aux congestions sans pléthore, et pour prévenir les accès quand la saignée générale sera contre-indiquée.

La pléthore n'a pas seulement la saignée pour remède ; les conditions sous lesquelles elle s'était formée persistent ; de là des indications hygiéniques nombreuses presque toutes relatives à l'alimentation : d'autre part, il y a tendance à l'afflux du sang vers la tête ; de là une indication thérapeutique nouvelle à remplir par les moyens dérivatifs. Les plus simples seront ceux auxquels on donnera la préférence, afin de ne pas provoquer une action complexe dont il serait difficile d'apprécier toute la portée, et aussi pour ne pas susciter quelque sympathie capable de réagir d'une manière fâcheuse sur le système nerveux en exaltant la sensibilité de quelques parties. Les révulsifs qui nous semblent les plus convenables sont les pédiluves tièdes, prolongés, répétés souvent dans un liquide irritant

modéré, tel que la lessive de cendres peu forte, la dissolution faible de potasse, de soude, l'eau de chaux ou celle tenant en dissolution une certaine quantité de chlorure de sodium ou de tout autre sel neutre. On obtiendra aussi la médication révulsive sur la peau par des demi-bains tièdes savonneux ou alcalins. Quelques malades se sont très-bien trouvés des bains généraux tièdes, mais fortement chargés de soude ou de chlorure de sodium, pendant lesquels on tenait le crâne arrosé continuellement d'eau froide. Ce moyen, en quelque sorte perturbateur, veut être surveillé de près par le médecin qui le conseille. Une précaution indispensable pour diminuer les inconvénients des aspersions, c'est de les pratiquer avec un récipient muni d'un embout percé d'une douzaine seulement de trous capillaires d'un millimètre au plus de diamètre; en même temps une alaise de taffetas ciré, convenablement disposée autour du col, servira à conduire l'eau froide dans un vase hors de la baignoire. Les soins hygiéniques sont ici de la plus haute importance, et doivent aboutir à produire une répartition plus égale de la vie entre les divers appareils d'organes. L'observance d'une grande sobriété, d'un régime presque herbacé, l'abstinence des stimulants gastriques et généraux de tout genre, et en particulier des boissons alcooliques, seront exigés du malade pendant tout le temps nécessaire pour faire disparaître la fâcheuse disposition de l'économie sous laquelle son affection a pris naissance.

L'épilepsie se ressemble toujours à elle-même, c'est-à-dire que les phénomènes qui la caractérisent ne sont jamais essentiellement modifiés par la cause qui les produit. Nous ne pouvons dire quels liens existent entre l'épilepsie et telle constitution. Le plus important pour nous était d'apprendre que ces liens existent, et surtout de savoir les détruire. Nous avons fait connaître les indications à remplir pour guérir une épilepsie qui a sa cause fondamentale dans une pléthore sanguine. Voyons quels sont les moyens à employer contre l'épilepsie qui survient chez des sujets d'un tempérament lymphatique exagéré, surtout lorsqu'il s'y joint la cachexie scrofuleuse. Il s'agit alors d'opérer la déplétion, pour ainsi dire, du système lymphatique, et

d'affaiblir son importance relative dans l'économie, en même temps qu'on travaille à faire prédominer sur lui l'action des autres systèmes qui la composent. La première de ces indications se remplira en excitant la fonction des divers organes excréteurs ; la seconde par un régime analeptique, les exercices de la gymnastique, de l'équitation, de la natation, en un mot par une vie toute de mouvement, afin de développer le système des organes locomoteurs aux dépens de la lymphe. L'usage des bains salins, ferrugineux, des bains de pluie, sera d'une grande utilité pour activer les fonctions excrétoires de la peau, et agir par réaction sur les autres organes. Les bains de vapeurs stimulantes pourront aussi trouver leur application dans les mêmes circonstances ; et parmi les pratiques balnéaires accessoires, celle du massage est d'un effet tonique d'ordre supérieur que nous nous faisons un devoir de conseiller par-dessus toute chose. Il sera nécessaire quelquefois de faire changer de pays ou d'habitation pour placer le malade dans des conditions plus propres à satisfaire aux exigences du traitement. Enfin, il n'est pas jusqu'au système nerveux lui-même dont il ne convienne aussi d'activer, dans un certain sens, la vie particulière, afin qu'à son tour il puisse réagir sur l'économie entière. L'étude, et la pratique des arts entre autres, nous semblent des plus propres à remplir cette indication spéciale. Il est superflu d'ajouter qu'il a souvent suffi de ce traitement indirect pour guérir l'épilepsie dans les cas de complication dont il s'agit en ce moment. Si ce résultat n'a pu être obtenu, on a du moins réduit la maladie à sa plus simple expression, et c'est alors qu'il convient de tourner ses vues vers un ordre de moyens propres à modifier le système nerveux, de manière à opérer une mutation dans le mode vicieux qui s'établit sous l'empire de causes qui nous échappent...

Il nous resterait encore à parler d'un genre d'épilepsie non moins commun que les précédents, ou plutôt qui les résume en grande partie quant aux indications thérapeutiques : nous voulons parler de celle qui provient de la misère. La constitution, détériorée sous l'influence d'une mauvaise alimentation, de l'habitation dans des lieux froids, humides, privés d'air et de lumière, ne permettant plus

aux forces vitales de réagir les unes sur les autres, l'organisme végète alors avec les habitudes morbides qu'il a pu contracter; les attributs du tempérament se sont effacés; d'heureuse qu'elle était, la constitution s'est insensiblement dégradée, et les maladies, dans cet état, nous apparaissent avec un degré de gravité qui rend le plus souvent illusoires tous nos moyens de traitement. Telle nous apparaît souvent l'épilepsie. La question du traitement se complique encore bien davantage, si, aux causes précédentes de détérioration, nous ajoutons les circonstances propres à développer les cachexies scrofuleuses, scorbutiques, psoriques, cancéreuses et autres, soit isolées, soit combinées entre elles. C'est alors un dédale dont il est presque impossible de sortir, quelque attention qu'on apporte dans l'appréciation de ces complications diverses pour les faire concorder avec des vues thérapeutiques rationnelles.

DEUXIÈME PARTIE.

Tant qu'il s'est agi de fonder sur l'étiologie le traitement de l'épilepsie, nous avons trouvé des indications rationnelles à remplir, et, dans la plupart des cas, des indications fondamentales auxquelles la guérison était attachée. Il en est tout autrement lorsque les causes de l'épilepsie nous échappent, et que nous sommes forcés de prendre le diagnostic pour seule base d'indications thérapeutiques. En effet, les données qu'il nous fournit ne peuvent éclaircir le doute qui règne sur la nature intime, sur l'essence de l'épilepsie, et alors tout traitement rationnel devient bien difficile, puisqu'il ne peut reposer que sur des hypothèses, source d'erreurs sans nombre au milieu desquelles nous craindrions de nous aventurer. Zimmermann a posé quelque part, dans ses œuvres, un principe qui peut trouver ici, plus que partout ailleurs, sa véritable application. Ce philosophe nous dit que, pour faire un pas vers la connaissance d'une maladie occulte, il faut la mettre en parallèle avec d'autres analogues, et puis lui appliquer le traitement qui convient le mieux à la maladie dont elle se rapproche

le plus. Baglivi avant lui avait déjà établi un principe semblable, et il pensait même que les avantages de l'analogie pouvaient aussi s'étendre à plusieurs cas de nature différente. C'est donc en quelque sorte sur cette base que nous allons essayer de poser quelques matériaux tirés, soit de la pratique des auteurs qui se sont occupés de l'épilepsie, soit des sources de la matière médicale positive. Rappelons d'abord le principe que nous avons posé; savoir :

L'épilepsie étant naturellement simple, ou ayant été rendue telle par l'art qui aura fait disparaître les éléments qui la compliquaient, changer le mode vicieux de l'organisme qui la constitue par des moyens que la raison ou l'expérience puissent avouer. Or, comment parvenir à changer ce mode vicieux, l'épilepsie qui reconnaît le système nerveux pour siége essentiel ? L'expérience de tous les temps nous apprend qu'on y réussit par un petit nombre de médicaments administrés le plus souvent à l'aventure, et quelquefois suivis de guérison. Un coup d'œil jeté sur ces médicaments nous apprend qu'on a été conduit à leur emploi par leurs propriétés antispasmodiques connues ou supposées, soit par analogie, soit sans raison spécieuse. Leur étude approfondie nous fait reconnaître dans le plus grand nombre une force virtuelle agissant plus particulièrement sur le système nerveux, et cela dans un mode plus ou moins analogue à celui qui est le propre de l'épilepsie vue dans son ensemble ou seulement dans quelques-uns de ses phénomènes. Il est même un grand nombre de ces substances qui peuvent donner lieu à de véritables attaques d'épilepsie, même mortelles. Dans d'autres en petit nombre, les expérimentations nous manquent pour constater leurs propriétés pathogénétiques, ou sont insuffisantes pour nous régler à cet égard. Pour celles-ci, le hasard seul peut conduire à une heureuse application de leurs vertus antiépileptiques; la méthode est nécessaire en quelque sorte pour l'administration des autres. Toutes choses égales d'ailleurs, la dose du médicament à administrer est d'autant moins grande ici, que ses effets sur l'économie se rapprochent davantage de ceux qui appartiennent à l'épilepsie contre laquelle on l'administre. D'autre part, la répétition des doses est d'autant plus rap-

prochée, que les effets pathogénétiques connus du médicament diffèrent davantage de ceux de l'épilepsie en général. Par là on n'a plus à redouter si fort l'action perturbatrice des médicaments qui vont directement s'adresser au système nerveux, précisément dans le sens de son affection propre. En suivant ce précepte, on pourra recourir sans crainte à l'emploi des substances les plus toxiques, et le succès attend le médecin à la fois sage et disert qui saura motiver sur les divers phénomènes et symptômes de la maladie le choix qu'il fera de ces substances, d'après la connaissance parfaite qu'il aura acquise de leurs propriétés épileptigènes. Mais nous ne saurions trop insister sur ce point; le médicament, dans ces cas, doit être donné à doses minimes et très-éloignées entre elles, pour laisser à l'organisme le temps de réagir sur la secousse qu'il en reçoit. Au contraire, dans l'emploi des antispasmodiques ordinaires, on agit sur l'organisme en suscitant un état nerveux particulier, suivant la substance employée, et différant de l'état nerveux qui caractérise l'épilepsie. Cet état pathologique artificiel a besoin d'être soutenu et alimenté pour devenir en quelque sorte dérivatif de celui qu'on cherche à combattre. Ici, comme dans le cas précédent, on agit réellement par perturbation directe, avec la différence toutefois que, dans le premier, c'est au principe *similia similibus curantur* qu'on peut rapporter le mode curatif qui a lieu; tandis qu'ici la cure ne peut trouver son explication que dans un mode particulier de perturbation en quelque sorte dérivative, puisque l'action du médicament est alternante avec le mal auquel il est appliqué, quoique se passant sur le même système d'organes. Nous ne supposons pas qu'on veuille appliquer à l'action curative des antiépileptiques les principes du Rasorisme; il faut plus que des hypothèses dans une science qui marche à grands pas dans les vérités de fait. Pour finir la tâche que nous nous sommes imposée, nous aurions à passer en revue tous les médicaments qu'on a employés au traitement de l'épilepsie; nous nous bornerons à parler des plus importants d'entre eux, et de ceux que nous croyons propres à combattre cette triste maladie. Les bornes d'une thèse, que nous avons d'ailleurs établie

à la hâte, et sans aucun des ouvrages nouveaux qui auraient pu nous aider dans notre œuvre, ne nous permettent pas de donner une analyse comparative des divers symptômes propres à chaque mode d'épilepsie, et de ceux identiques que peuvent engendrer, dans l'économie, les remèdes propres à leur opposer ; un travail de ce genre, fait avec soin, conscience et fidélité, pourrait rendre un grand service à la science, si nous ne nous sommes pas trompé dans l'examen que nous avons fait de cette haute question thérapeutique.

La *civette* a été employée dans le traitement de l'épilepsie; cet excitant énergique est tombé pour ainsi dire dans l'oubli, malgré l'opinion du professeur Cloquet, qui la croit utile dans le même cas où le musc est indiqué.

Le *musc* a joui d'une grande réputation comme antiépileptique, et il est encore conseillé de nos jours contre l'épilepsie. Nous croirions cette substance très-propre à produire sur le système nerveux la perturbation dérivative dont nous avons parlé. En effet, sa propriété essentielle est de provoquer un état spasmodique très-intense, mais qui n'a pas le caractère de l'épilepsie, savoir : la perte du sentiment et de la sensibilité. Le professeur Rech a observé que, dans l'épilepsie, l'efficacité du musc a été en rapport direct avec la faiblesse de la constitution et du tempérament.

L'*ambre gris* a eu quelque réputation dans le traitement de l'épilepsie. Lieutaud pensait avec raison que son long usage nuisait aux facultés de l'esprit. L'ambre est un excitant du système nerveux, qui, administré avec réserve, nous semblerait avoir quelque avantage contre le vertige épileptique.

Les *cantharides* nous ont paru déplacées dans la thérapeutique de l'épilepsie.

La *fausse oronge (agaricus muscarius)* donne lieu à des phénomènes épileptiques remarquables surtout par un grand développement de forces. Les convulsions affectent en forme de croix le bras d'un côté et la jambe du côté opposé; le corps en entier est saisi de tremblements spasmodiques. Quelquefois les accès d'épilepsie alternent avec des accès de fureur violente, et toujours avec de vives

douleurs affectant les membres de la même manière que les convulsions. Telles sont les propriétés de l'*agaricus muscarius*, qui lui donnent une place dans la thérapeutique de l'épilepsie, où Bernhardt et Whistling l'ont introduit après des succès incontestables.

Le *seigle ergoté* (*secale cornutum*) donne lieu, entre autres phénomènes convulsifs, à une sorte d'épilepsie caractérisée par la contracture des yeux, la contorsion de la face, le trismus avec serrement des lèvres et écume jaunâtre ou rougeâtre à la bouche. Les membres sont en même temps convulsés et contractés, surtout les doigts, au point de se luxer. Ce dernier caractère pourrait contribuer à fixer le diagnostic différentiel, si l'on se décidait à employer cette substance contre l'épilepsie.

Le *narcisse* (*narcissus pseudo-narcissus*). On donnait autrefois le bulbe de cette plante pour provoquer le vomissement chez les épileptiques. Aujourd'hui il est presque délaissé, et cependant les expériences de Dufresnoi, de Villechèse, de Loiseleur-des-Longchamps et Marquis, et surtout celles du professeur Orfila, assurent à cette plante une place parmi les antiépileptiques essentiels.

Le *camphre* a été utilisé dans l'épilepsie, mais il ne compte pas en sa faveur de guérison bien avérée. Locher assure qu'il lui a réussi une fois; Alexander fut pris de convulsions avec perte de connaissance après en avoir avalé deux scrupules. Il nous a réussi deux fois chez des enfants qui étaient étendus immobiles, sans sentiment, avec yeux à demi-fermés, fixes, et pupiles resserrées; pâleur générale, insensibilité complète. Deux ou trois gouttes d'alcool camphré, introduites dans la bouche, avec deux fois autant d'eau, ont fait cesser en notre présence cet état qui durait depuis près d'une heure, et qui ne s'est pas renouvelé, que nous sachions. Le camphre peut ainsi trouver ses cas d'application dans le traitement de la maladie qui nous occupe.

La *digitale* (*digitalis purpurea* L) a eu quelques succès dans le traitement de l'épilepsie. On avait fondé d'avance ses propriétés antiépileptiques sur celle qu'elle a d'activer la sécrétion de l'urine, et l'on en était ainsi venu à l'appliquer d'emblée à l'épilepsie par infiltration des

centres nerveux, spéculation plus ingénieuse qu'heureuse. La digitale doit conserver sa place parmi les remèdes contre l'épilepsie; et l'observation de Remer que les phénomènes épileptiques qu'engendre cette substance introduite dans l'économie sont quelquefois suivis de cécité, servira à guider le praticien dans l'application qu'il pourrait en faire.

La *gratiole* (*gratiola officinalis* L) compte quelques cas de guérison d'épilepsie, fondés sans doute sur la propriété quelle a de modifier fortement l'action du système nerveux, et jusqu'à produire des convulsions tétaniques.

La *jusquiame* (*hyosciamus niger*) a été placée au rang des anti-épileptiques par Storck et Turquet de Mayerne; Huffeland et Brachet de Lyon l'ont employée avec succès, unie au zinc, contre l'épilepsie; Portal lui a dû un beau succès chez une fille adulte qui était dans un état de sueur continuel entre ses crises. Les phénomènes épileptiques qui sont le propre de la jusquiame consistent en des attaques subites avec cris et grandes convulsions des membres; les mains sont fermées sur les pouces, les mâchoires sont serrées, avec écume à la bouche, d'après Planchon, Camerarius, Hunerwolf.

La *stramoine* (*datura stramonium*) compte en sa faveur les observations d'Odhelius, qui guérit par son secours huit épilepsies sur quatorze, et celles de Most et d'Amelung qui en ont aussi obtenu de très-bons effets. L'action de cette substance sur l'économie est en général d'assoupir d'abord la sensibilité, et de jeter l'organisme dans un état d'insensibilité et de torpeur cataleptique. D'autres fois cet état est remplacé ou suivi de fortes convulsions épileptiques avec écume à la bouche, ou bien par une raideur convulsive de tout le corps; par un opisthotonos avec les bras croisés sur la poitrine; par des convulsions hydrophobiques; par des accès de violent délire avec un grand déploiement de forces. Quelle richesse de désordres à étudier et à utiliser ensuite dans le traitement des affections du système nerveux, qui bravent le plus souvent tous les efforts de l'art!

La *belladone* (*atropa belladona*) a réussi plusieurs fois, entre les mains de Stoll et Greding, dans le traitement de l'épilepsie; Barbier la conseille contre cette maladie; Récamier l'y emploie heureusement asso-

ciée à d'autres antiépileptiques. Nous la croirions utile surtout lorsque la maladie est caractérisée par le trismus, la dilatation des pupilles, le strabisme, l'épistaxis, des convulsions tétaniques avec écume à la bouche et pouces fléchis dans les mains; phénomènes qui ont résulté de l'empoisonnement par cette plante. Elle trouverait aussi son application dans les cas d'épilepsie qui seraient suivis de fureur, ou qui laisseraient, après les attaques, un tremblement des membres avec maladresse, soubresaut des tendons, phénomènes qui sont du ressort de cette plante.

La *noix vomique (strycnos-nux vomica)* compte en sa faveur quelques cas de guérison d'épilepsie. Wepfer lui a vu produire tous les phénomènes de cette maladie. Son action énergique sur les centres nerveux en fait un puissant agent de perturbation qui nous semble pouvoir être utilisé contre les spasmes épileptiques.

La *fève de St-Ignace (ignatia amara)*, par son action sur le système nerveux, diffère essentiellement des autres strycnos. Les observations recueillies sur l'homme même mettent hors de doute le caractère épileptique des convulsions que provoque la fève de Saint-Ignace. Ici, comme dans les faits observés par Wepfer sur la noix vomique, il y a perte complète des sens et de la sensibilité avec les convulsions épileptiformes, chez les jeunes sujets surtout, comme l'ont observé Grimm, Orfila. D'autres fois il n'y a que demi-perte des sens, comme dans certaines convulsions de l'enfance. Un caractère frappant, dans ces attaques, c'est l'expression de frayeur qui est empreinte sur la physionomie. On a aussi remarqué que le tronc était renversé en arrière dans l'attaque complète, tandis que les convulsions sont en quelque sorte bornées aux jambes lorsqu'il n'y a que semi-torpeur des sens. Ces particularités nous conduiraient à l'emploi de cette substance contre l'épilepsie de l'enfance en particulier.

L'*armoise (artemisia vulgaris)* a joui un instant d'une haute renommée, grâce aux observations données par Burdach sur son utilité dans quelques cas d'épilepsie. Huffeland appuya de son autorité l'œuvre de Burdach, à laquelle Lacwenhart est venu ajouter son tri-

but. Mais c'est avec raison qu'on se demande par quelles propriétés l'armoise a-t-elle pu se montrer efficace contre cette maladie. Toutefois ne préjugeons rien d'avance; attendons plutôt que de nouveaux faits viennent nous éclairer sur les vertus médicinales de cette plante.

La *camomille vulgaire* (*matricaria chamomilla* L) occasionne, chez les enfants, des phénomènes épileptiques dont les caractères sont : l'immobilité avec raideur du corps et pouces fléchis; des convulsions des bras et de la face avec renversement des yeux; des convulsions avec grincement des dents, fixité des yeux et soubresauts des doigts; un relâchement de tout le système musculaire avec les pouces fléchis; enfin, pour caractère commun à ces diverses formes, le serrement des mâchoires avec écume à la bouche. Les convulsions épileptiformes de l'enfance ne peuvent-elles pas être attaquées sans crainte par cette plante médicinale, dont on aura moins à redouter les effets que ceux de la jusquiame, de la fève de St-Ignace ou de la coque du Levant, si l'on était arrêté par cette crainte qu'un médecin prudent et éclairé peut toujours rendre chimérique par des précautions posologiques.

La *valériane* (*valeriana officinalis*) a été long-temps le spécifique essentiel de l'épilepsie; il est encore des médecins qui n'ont de confiance qu'à cette plante pour guérir la maladie qui nous occupe. Ses effets immédiats sur le système nerveux consistent principalement en des étourdissements passagers avec semi-perte de connaissance et des sens, accompagnés de quelques secousses rapides convulsives de tout le corps, phénomènes qui appartiennent en propre à l'hystérie plutôt qu'à l'épilepsie; cependant elle compte en sa faveur des succès réels, surtout quand l'épilepsie est sans complication, chez des sujets nerveux, quand elle apparaît dans la dysménorrhée, après le coït, ou lorsqu'elle est causée par une affection vermineuse du bas-ventre, si on en croit les auteurs.

Le *quinquina* (*cinchona officinalis*) a guéri quelquefois de l'épilepsie; mais il est probable, comme nous l'avons dit, qu'alors la maladie existait sous l'influence d'un miasme dont il aura été l'antidote pour ainsi dire.

L'*ipécacuanha* (*cephælis ipecacuanha*), comme vomitif, au début de l'attaque, suffit souvent pour la prévenir chez les sujets dont les premières voies gastriques sont affectées. Nous le croirions applicable à certains états épileptiques de l'enfance, par les propriétés qu'il a d'affecter le système nerveux de manière à produire des raideurs spasmodiques de tout le corps, suivies de quelques convulsions des extrémités, avec semi-perte du sentiment et des sens, ou bien des tressaillements de tous les muscles de la face ou du tronc, ou seulement des extrémités.

Le *gui de chêne* (*viscum album*) a été conseillé et appliqué avec fruit, au traitement de l'épilepsie, par Cobalcht, Jacobi, Locsecke, Van-Swieten, Bayle et De Haën, qui lui reconnaissent les mêmes vertus antiépileptiques qu'à la valériane et à la pivoine. Nous connaissons une guérison d'épilepsie qui s'est effectuée pendant l'usage de cette substance, continuée pendant deux ans et plus, à deux doses par jour. Les attaques avaient lieu la nuit, le plus souvent au milieu du sommeil, et commençaient par la convulsion des muscles de l'épine et du thorax, comme nous l'avons dit à la page . . Leur durée était d'au moins quinze à vingt minutes, et la convulsion n'avait lieu qu'au début; mais le corps restait roide, ainsi que les yeux, qui étaient tournés en haut. L'épilepsie était apparue sous cause bien connue, si ce n'est l'ingestion de quelques citrons en partie gâtés, faite dans le milieu du jour où la première attaque eut lieu pendant la soirée, après une petite réprimande, chez un enfant de 10 ans, très-sensible. On avait vainement essayé, pendant plus d'un an, plusieurs antiépileptiques, lorsque le gui de chêne fut conseillé à son tour par le docteur Carrou, le même qui est déjà cité dans notre opuscule. De nouvelles expériences devraient, ce nous semble, être tentées pour nous éclairer sur les propriétés de cette plante.

La *ciguë aquatique* (*cicuta virosa*), par ses effets toniques sur l'économie, suscite les plus violents désordres épileptiques, comme il résulte des observations et expériences de Wepfer, Schwencke Niedlinus, Orfila. Quelques instants après son introduction dans l'économie, on tombe frappé de stupeur et d'insensibilité; les mâ-

choires sont serrées, la bouche écume, des grincements de dents se font entendre; le tronc se renverse en arrière, et les membres sont saisis de convulsions torsives. On remarque aussi que les pupilles sont dilatées, que la face est pâle, quelquefois bleuâtre, et parfois le corps entier frappé d'un froid intense. On a vu aussi la respiration suspendue, et les malades étendus, comme frappés de mort, sans sentiment ni mouvement. Les convulsions ont été remarquées aussi sans perte de sens, comme dans le tétanos traumatique. Cette plante nous offre ainsi, dans ses effets toxiques, les caractères propres à l'épilepsie, à la catalepsie et au tétanos, et cela d'une manière bien distincte, suivant les individus et les circonstances de l'entoxication. Malgré cette énergie d'action, ou plutôt à cause d'elle, on ne trouve dans les auteurs que peu d'exemples de l'emploi de la ciguë vireuse dans les maladies. C'est à la jeune médecine qu'il appartiendra de faire fructifier ces premiers germes d'une thérapeutique puissante, sous les efforts divers des Orfila, des Magendie et des Hahnemann.

L'*assa fœtida (ferula assa fœtida)* a été conseillé contre l'épilepsie par Tissot, Vanters, Burgrave et autres. Nous croyons cette substance capable de modifier avantageusement le système nerveux dans cette maladie, par l'action spéciale qu'elle exerce sur ce système, dont elle trouble le jeu de manière à produire des mouvements involontaires, des soubresauts avec vertige, comme dans ce qu'on appelle le vertige épileptique.

L'*aconit (aconitum napellus)* s'est montré quelquefois utile dans l'épilepsie, ou mieux dans une espèce de catalepsie qu'on aura prise pour l'épilepsie. Nous ne faisons, au reste, que hasarder ce jugement sur la propriété que nous connaissons à cette plante.

La *pivoine (pœonia officinalis)* a eu sa vogue non moins que la valériane, surtout dans les temps reculés, en Asie, où cette plante avait peut-être plus de vertus que dans nos climats. Avant de rejeter la racine de pivoine de la thérapeutique, il serait sage de la soumettre à de nouvelles expériences.

L'*opium (papaver somniferum)* fut proclamé le spécifique de l'épilepsie par Aëtius et Avicennes. Morgagni l'administrait le soir pour

prévenir les attaques nocturnes, ainsi que Sennert; Rivière, Van-Swieten, Tralles, Portal, lui ont dû quelques succès. Haën cite un beau cas de guérison par l'opium, chez une jeune fille dont les attaques avaient lieu toutes les nuits, et étaient marquées par un ronflement stertoreux avec rigidité d'une moitié du corps et convulsions de l'autre. Muzell donne pour caractère des phénomènes épileptiques de l'opium un ronflement stertoreux avec bouche et yeux demi-ouverts et contractés, des convulsions tétaniques avec trismus; un tremblement général et souvent le délire consécutifs aux accès, ainsi que le sommeil stertoreux.

Les *feuilles d'oranger (citrus aurantium)* ont guéri plusieurs fois de l'épilepsie, comme il résulte de la lecture de tous les auteurs qui en ont parlé. Il est à présumer qu'elles doivent leur vertu anti-épileptique à une action stimulante particulière sur le système nerveux, action qui est exercée continuellement par des doses croissantes, ce qui finit par empêcher les paroxismes de renaître, en tenant ainsi le système dans des conditions peu propres à ressentir l'action des causes efficientes.

La *coque du Levant (menispermum cocculus)* est un des plus violents épileptigènes. Les convulsions qu'elle détermine sont affreuses par la distorsion de la face et la rapidité des mouvements. Elles se renouvellent tout à coup par accès rapprochés commençant par une secousse comme électrique qui renverse brusquement la tête sur le dos. La chute est subite; la bouche se remplit d'écume; la langue et les lèvres sont de couleur violette; toute sensibilité est anéantie; la suffocation semble imminente. Souvent aussi l'urine, les matières fécales sont rejetées pendant l'attaque : tel est du moins ce qui résulte des expériences de Gros et d'Orfila sur cette substance, qu'on pourrait utiliser, en thérapeutique, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

La *rue odorante (ruta graveolens)*, dont les phénomènes, sur l'homme sain, sont, entre autres, la perte passagère du sentiment et une irritabilité très-grande, a eu quelques succès, contre l'épilepsie, entre les mains d'Alexandre de Tralles, de Zacutus-Lusitanus, de Valariola. Son utilité, dans cette maladie, est très-restreinte pour ne pas dire problématique.

La *joubarbe (sedum acre)* a réussi cinq fois, à Peters, dans le traitement de l'épilepsie. Les expériences d'Orfila prouvent que cette plante, par son action toxique, fait périr les animaux en les jetant dans une sorte de torpeur avec convulsions. Des expériences sur l'homme seront nécessaires pour nous fixer sur ses propriétés.

Les *amandes amères*, d'après les expériences de Wepfer et autres, jouissent de la funeste propriété d'engendrer les phénomènes épileptiques ; Tissot a obtenu la guérison d'une épilepsie par leur moyen, double raison pour croire qu'elles doivent entrer dans la classe des médicaments propres à la combattre.

L'*indigo* a dû son entrée dans la matière médicale à sa propriété singulière, dit-on, de ne pas tacher les mains aux teinturiers quand ils sont malades. Son innocuité a été la seule vertu réelle sur laquelle on le recommandait dans le traitement de l'épilepsie, où il ne s'est montré que rarement utile, bien qu'on le fît précéder de purgatifs et de saignées, comme Stahly en donne le précepte. Le docteur Noble rapporte trois cas d'épilepsie guérie par cette substance.

L'*essence de térébenthine* paraît s'être montrée curative de l'épilepsie ; mais la science attend de nouveaux faits avant d'être fixée sur les propriétés antiépileptiques de cette substance.

Le *soufre sublimé*, indépendamment de ses propriétés antipsoriques, qui le recommandent dans l'épilepsie lorsqu'elle reconnaîtrait la gale pour cause essentielle, pourrait aussi trouver son cas d'application dans l'épilepsie dont les attaques seraient précédées par la sensation d'un fourmillement rapide qui parcourrait le bras et le dos en se dirigeant vers la tête, d'après Hahnemann.

L'*acide arsénieux*, introduit dans l'économie, produit, entre autres désordres, des phénomènes tétaniques, la paralysie des membres, l'insensibilité générale, et de véritables épilepsies, d'après Kreuger, Buettner et Keiser. Ces attaques auraient pour caractère des convulsions avec perte de connaissance, suivies de résolution complète des membres avec mouvements saccadés de la mâchoire inférieure, des poignets ou seulement des pouces, sans traces sen-

sibles de respiration, état qui laisse à sa suite une grande faiblesse. L'arsenic nous semblerait, en conséquence, mériter une place parmi les antiépileptiques, en réservant son application aux cas les plus graves, et lorsqu'il reste peu d'espoir de tirer le malade d'une attaque en quelque sorte foudroyante.

Étain. Les expérimentations, sur les animaux, des préparations d'étain, n'ont encore appris que peu de chose relativement aux phénomènes spasmodiques qu'elles engendrent. On a cependant signalé une sorte de catalepsie, l'opisthotonos, un raidissement extraordinaire des membres thoraciques et des convulsions faciales. Meyer a vu l'étain produire, sur l'homme, de véritables phénomènes épileptiques qui avaient lieu le soir et étaient marqués par une jactation remarquable et par la flexion des pouces. Quiney n'avait pas trouvé de plus puissant antiépileptique que l'étain; Monro lui a dû plusieurs succès; il mérite ainsi doublement une place dans la matière médicale de l'épilepsie.

Le *zinc* a une grande puissance d'action sur le système nerveux, comme on le voit dans le tremblement général et les palpitations musculaires qu'il suscite par l'absorption de ses molécules oxigénées, ce qui expliquerait l'utilité dont il a pu être dans quelques cas d'épilepsie.

Le *mercure* a été accusé de produire l'épilepsie. On lui a aussi attribué la faculté de la guérir, ce qui n'est vrai qu'à quelques égards, comme nous l'avons dit précédemment.

L'*argent* a rarement réussi à guérir l'épilepsie; nous en trouverons peut-être la raison dans ses propriétés pathogénétiques, qui, relativement à la maladie qui nous occupe, se bornent à des secousses convulsives, le plus souvent partielles, avec semi-perte de sentiment et de connaissance, comme dans l'étourdissement. Nous le croirions utile dans le vertige épileptique avec obscurcissement de la vue, chute des paupières, et assoupissement immédiat, mais peu propre à être opposé à l'épilepsie complète.

Le *plomb* a été employé sans beaucoup de succès contre l'épilepsie. Son action sur le système nerveux est cependant des plus intenses,

mais elle se concentre plus spécialement sur le cordon rachidien et ses dépendances; de là sans doute son peu d'efficacité dans la maladie qui nous occupe : on l'a cependant vu produire de véritables accès épileptiques avec crampes suivies de paralysie.

La *chaux carbonatée*, telle qu'on la rencontre naturellement dans les écailles d'huîtres, a été expérimentée par Hahnemann en particulier, qui lui a reconnu des propriétés antiépileptiques puissantes, dans les cas surtout où la maladie est liée à un vice psorique. Il a découvert aussi les mêmes propriétés dans un alcoolat de chaux ou de potasse, qu'il appelle du nom de teinture âcre sans alcali. Nous pouvons affirmer avoir fait disparaître par le secours de la première, et à l'aide du soufre, une épilepsie très-grave provenant d'une gale mal traitée, et qui datait d'avant la puberté, chez un sujet sanguin, de l'âge de 32 ans, qui avait été traité infructueusement, pendant plusieurs années, par les célébrités de Genève. Les fortes attaques n'avaient lieu que cinq à six fois l'an, mais elles étaient violentes et duraient des journées entières. Les petites attaques ou vertiges se répétaient plusieurs fois par jour, caractérisées par une vive secousse électriforme, avec égarement de la face, soubresaut général et quelques paroles brusquement articulées, sans conscience de ces phénomènes qui n'étaient que de quelques secondes, mais avec injection manifeste de la face et saillie des yeux. Deux faibles doses de soufre à quinze jours d'intervalle, et autant de carbonate de chaux préparé à la méthode de Hahnemann, nous ont suffi pour obtenir une guérison sur laquelle nous ne comptions nullement. Il y a deux ans que le sujet de cette observation a été traité de la sorte, et il n'a pas cessé un instant d'être bien portant depuis.

Le *cuivre*, déjà conseillé par Arétée contre l'épilepsie, a été employé heureusement par Duncan. Urban lui doit aussi deux succès qui s'expliqueront peut-être par les phénomènes pathogénétiques auxquels il donne lieu, et qui se rapprochent le plus possible de l'épilepsie, s'ils ne lui ressemblent tout-à-fait, comme il résulte de nouvelles expérimentations. Les attaques épileptiformes qui lui sont propres se renouvellent à de courts intervalles; on tombe subitement

sans connaissance, la bouche écumeuse et tout le corps agité de fortes convulsions pendant 10 à 15 minutes. D'autres fois c'est la nuit, pendant le sommeil, que les attaques ont lieu. Les yeux, dans ces convulsions, se meuvent latéralement, se contournent; la face est convulsée, de même que les membres; de fréquents soubresauts secouent les extrémités. La sueur succède à ces attaques, ou bien c'est un délire furieux, comme on l'observe quelquefois dans l'épilepsie essentielle.

Enfin, on a donné comme antiépileptiques, le phosphore, l'ellébore, la ciguë maculée, l'acide hydrocyanique, l'eau distillée de laurier-cerise, l'hydrocyanate de fer, l'antimoine cru, le dictame, l'ail, l'huile animale de Dippel, le succin et le succinate d'ammoniaque, sans compter une foule d'autres substances qui ne figurent dans aucune matière médicale. Nous avons déjà parlé du galvanisme et de son mode d'application; nous ajouterons que c'est la seule manière connue d'appliquer avec fruit l'électricité à la cure de l'épilepsie. Quant au traitement de Jonn Epps, à celui du docteur Bories, ils ont pu réussir dans quelques cas; mais ils ne sauraient convenir aux mille formes de l'épilepsie, maladie dont la cure ne peut fort souvent s'effectuer qu'en tenant le compte le plus rigoureux des données fournies par l'étiologie, le diagnostic et même la marche qui lui sont propres. N'oublions pas non plus que l'épilepsie, sans être à proprement parler une affection symptomatique, comme on l'a dit, reconnaît souvent pour cause une lésion organique qui peut même échapper à nos moyens d'investigation, et que ce serait en vain qu'alors on chercherait à en opérer la cure, si le traitement n'avait pour effet de soustraire le système nerveux à l'influence que cette lésion exerce sur lui. Dirons-nous qu'on a pratiqué le trépan, qu'on a lié la carotide primitive pour guérir de l'épilepsie. Le succès qui a couronné ces opérations ne saurait en justifier la témérité, à moins que la maladie ne fût tellement grave, que l'existence du malade se trouvât compromise à chaque attaque.

Quant aux soins à donner à l'épileptique, pendant l'accès, ils consistent, en général, à prévenir les accidents qui pourraient en résulter. Ainsi, l'on étendra le malade sur un lit, ou mieux à terre,

sur un matelas, si les convulsions sont assez fortes pour faire craindre une chute fâcheuse. Il faut en même temps interposer entre les dents un tampon de linge ou un morceau de bois, pour empêcher la blessure de la langue et des lèvres. Si les attaques sont subites et fortes, il convient que le malade ait un gardien, afin de prévenir des accidents graves, comme nous en avons vu arriver un chez une fille de 30 ans, qui tomba d'une attaque en puisant de l'eau dans une petite rivière, où elle se noya, malgré la promptitude des secours qui lui furent portés. Les attaques sont-elles marquées par des phénomènes de congestion assez forts pour inspirer des craintes, il devient prudent de pratiquer la saignée locale ou générale, et même de recourir aux moyens propres à exciter un travail révulsif sur les extrémités inférieures, tels que les ventouses, les sinapismes, etc.

Le docteur Erle est souvent parvenu à empêcher l'attaque par la simple compression des carotides. Il affirme même avoir obtenu la guérison de l'épilepsie par ce moyen seul. Les docteurs Brown et Ried ont suspendu les attaques en comprimant fortement la région épigastrique. On a également réussi à faire cesser l'accès, en étendant violemment les doigts ou les membres rétractés. Nous conseillerions d'essayer aussi la ligature circulaire des quatre membres, pendant l'attaque, chez les sujets sanguins.

Les médecins allemands donnent le conseil de poser avec une volonté charitable et ferme, une main à plat sur la tête, et l'autre sur l'épigastre pour faire cesser l'accès. Cette pratique magnétique nous a parfaitement réussi dans une syncope hystérique qui durait depuis trois heures et avait résisté aux excitants les plus forts, à une application de trente cinq sangsues et aux sinapismes : après la cinquième minute, la respiration devint sensible; à la dixième, la malade entendait, et avant la quinzième, elle était revenue à elle, au grand étonnement des assistants et du mien.

Le docteur Martinet conseille, pour prévenir l'attaque et l'éloigner, de faire prendre au malade dix à douze gouttes d'ammoniaque dans quelques cuillerées d'eau, liqueur que le malade devrait avoir prête sous sa main, dans un flacon de verre épais et muni d'une

garniture élastique quelconque pour en empêcher la rupture entre les dents. D'autres se contentent de faire respirer l'ammoniaque ou l'acide acétique concentrés, le vinaigre des quatre voleurs, ou un alcoolat de rue, au moment où l'accès va commencer, et réussissent quelquefois ainsi à le faire avorter.

FIN.